

SYNDICAT MIXTE DES PORTES DU HAUT-DOUBS

(SMPHD)



CONSEIL SYNDICAL

Du 05/10/2015

A LAVIRON



COMPTE RENDU

Vie associative et culturelle :

Présentation de Radio Collège PERGAUD

Radio Collège Pergaud est une radio associative scolaire en milieu rural qui existe depuis 1986. Elle a su s'adapter et évoluer depuis, puisqu'elle émet 24h/24 et 7j/7 depuis 2001. Cette radio est un réel outil pédagogique à destination des élèves du collège et également un moyen de communication pour les acteurs de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel.

Un certain nombre de besoins d'échanges et de communication sont actuellement exprimés par des publics multiples (citoyens, professionnels, bénévoles associatifs et touristes...) : la radio se présente comme un outil pertinent pour y répondre.

Depuis plusieurs années, l'ambition des responsables de la radio est ainsi de développer ce média afin de répondre au mieux aux attentes des différents partenaires. L'objectif primordial est de permettre à un maximum d'habitants du secteur de profiter des programmes.

Nous avons aujourd'hui la possibilité d'étendre la zone de fréquences en installant une antenne de diffusion sur le collège de Valdahon. Le coût est de 21 000 euros TTC.

- **Le conseil communautaire a décidé de subventionner cet investissement à hauteur de 14 705 euros.**

Subvention aux associations

La Commission Vie Associative et Culturelle a étudié les dossiers de demandes de subvention le lundi 24 août. La Commission propose de retenir 3 dossiers :

L'association Les Petits Falaray est une association de parents d'élèves de Loray, Flangebouche et Plaimbois Vennes. Elle a pour objectif de récolter des fonds pour aider aux financements des projets culturels et sportifs des enfants. Dans le cadre de l'organisation d'un rando trail en partenariat avec les comités des fêtes.

- **Il est proposé une subvention de 500 euros par la commission.**
- **Le conseil a validé à l'unanimité cette proposition.**

L'association Rencontres Loisirs Culture de Valdahon organise une course de voitures à pédales. Cette manifestation est une épreuve qui compte pour le championnat d'Europe. Evènement familial et sportif, ce spectacle est gratuit.

- **Une subvention de 1500 euros est proposée par la commission.**
- **Le conseil a validé à l'unanimité cette proposition.**

L'association Grange Culture organise 6 évènements sur l'année 2016. Ces « inattendus culturels » seront des évènements originaux. A chaque fois, la population sera informée de l'évènement sans connaître le type de prestation artistique proposé (musique, théâtre, etc...).

- **Une subvention de 500 euros est proposée par la commission.**
- **Le conseil a validé à l'unanimité cette proposition.**

Ciné Pax

Le Cinépax de Valdahon accueille 16 000 spectateurs par an. Il se présente comme un lieu culturel tout public à des prix attractifs pour les habitants de notre territoire. Le cinéma fonctionne uniquement grâce à l'appui et l'investissement de bénévoles. Il devient nécessaire d'entamer des travaux de sécurité et d'accessibilité dans la salle de cinéma et ses annexes. L'investissement est estimé à 85 000 euros TTC. Dans ce cadre, l'association a sollicité une subvention exceptionnelle de 5000 euros auprès de la Communauté de Communes.

La commission se positionne favorablement à cette demande. Les membres présents considèrent en effet cet équipement comme indispensable et incontournable pour notre territoire. Il s'agit ainsi de les soutenir.

La commission demande cependant s'il sera possible que la salle soit mise à disposition une à deux fois par an pour des événements intercommunaux.

- **Le conseil de communauté a validé à l'unanimité l'aide exceptionnelle de 5000 € à cette condition.**

Développement économique et emploi :

Engagement d'une OCMACS sur le territoire du Pays des Portes du Haut-Doubs

La Communauté de communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel avait déposé un dossier de demande subvention auprès de l'Etat en 2013 dans l'objectif de mener une opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCMACS) à l'échelle du Pays des Portes du Haut-Doubs.

Une OCMACS est une opération globale et partenariale visant à favoriser le développement du commerce, de l'artisanat et des services sur un territoire donné.

Au mois d'août 2015, l'Etat a notifié à la CCPPV une aide du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerces (FISAC) de 106 901 € pour un programme d'actions à réaliser sur une durée de 3 ans.

La dépense éligible totale est de 816 371 € HT.

Dans le cas du programme d'actions prévu pour le Pays des Portes du Haut-Doubs, certaines actions seront portées par les EPCI, d'autres par les bourgs-centres, par les associations de commerçants/artisans et par les entreprises artisanales et commerciales.

- **La démarche et le programme d'actions ont été présentés en séance pour information.**

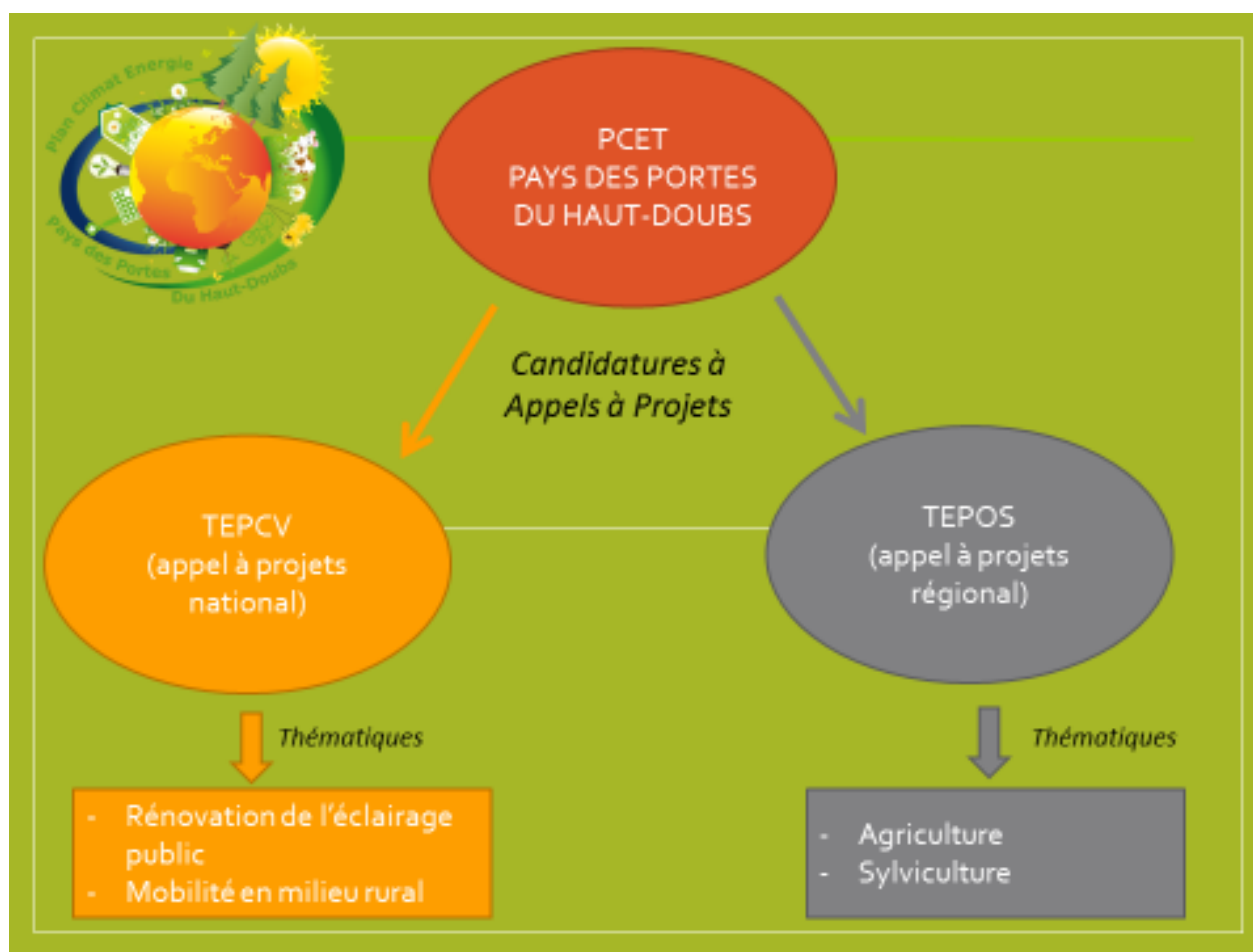
Ils avaient été validés en conseil de communauté en séance du 24 juin 2013. La délibération et la décision d'aide sont à voir en annexe (sur la plateforme)

Plan Climat Energie Territorial :

Aujourd'hui et depuis juillet 2015 notre pays est lauréat (parmi 200 autres territoires) a 2 niveaux :

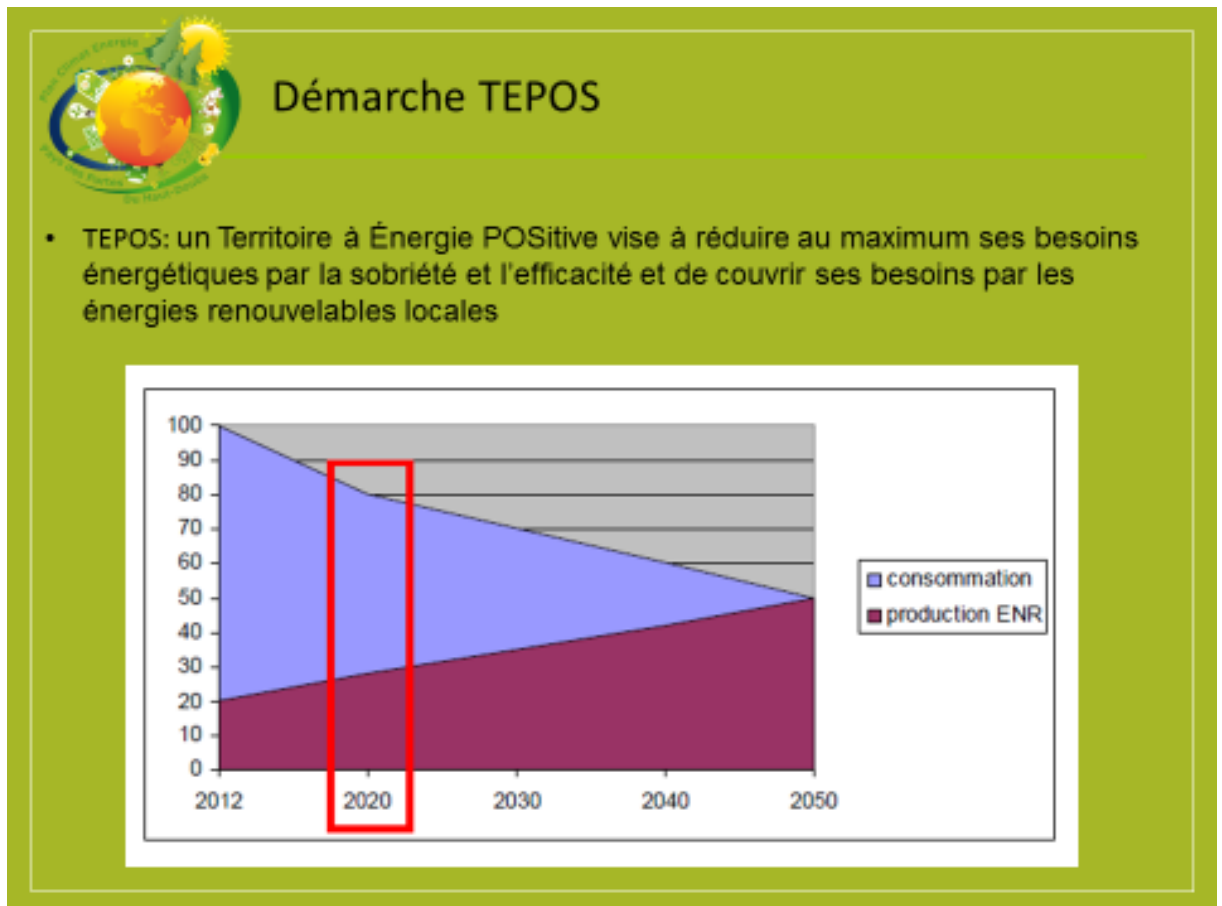
- National avec la démarche TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte)
- Régional avec la démarche TEPOS (territoire à énergie positive)

Ces 2 démarches de territoire à énergie positive se positionnent sur 2x2 thématiques lisibles et claires



L'objectif de fond de ces démarches est de contribuer à :

- réduire au maximum ses besoins énergétiques par la sobriété et l'efficacité
- couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales



Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Notre territoire est lauréat de l'appel à projet national TEPCV.

Une convention cadre a été signée en juillet dernier.

Il s'agit maintenant de définir les modalités de fonctionnement afin de signer la convention financière nous permettant de bénéficier à minima de l'enveloppe de 500 000 €. Les modalités de fonctionnement ont été présentées en séance.

Le conseil syndical a autorisé le Président à signer la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » et a accomplir les formalités correspondantes.

Démarche territoire à énergie positive (TEPOS)

En 2012, le Pays des Portes du Haut-Doubs s'est doté d'un premier état des lieux, des consommations et productions d'énergies via la mise en œuvre de son plan climat énergie territorial (PCET). Cette démarche a permis d'élaborer une stratégie et un programme d'actions.

Cependant, le Pays souhaite aller au-delà des objectifs fixés par le PCET, ainsi il a répondu à l'appel à projets « TEPOS – Territoire à Energie Positive »,

Il s'agit de poursuivre de manière concomitante deux objectifs à horizon 2050 :

- 1- Réduire de moitié les consommations énergétiques
- 2- Couvrir les besoins restants par une production locale d'énergies renouvelables.

Notre territoire, est aujourd'hui retenu par la Région, l'ADEME et la DREAL pour mener à bien cette démarche ambitieuse.

Le Pays des Portes du Haut Doubs doit donc actualiser et compléter le diagnostic initial du PCET, notamment pour :

- Quantifier les potentiels disponibles des différentes ressources renouvelables
- Identifier les projets structurants du territoire pouvant faire appel aux énergies renouvelables et à la maîtrise d'énergie
- Et ainsi définir un plan d'actions global de développement des énergies renouvelables.

Cette étude contribuera à une démarche globale menée actuellement sur le territoire du Pays en faveur d'une meilleure compréhension de la problématique énergétique.

Dans le même temps, l'ADEME et la Région conditionnent un soutien financier fort de notre territoire élu TEPOS au renfort de l'équipe d'ingénierie pour soutenir et suivre cette démarche et les projets concrets qui en découlent de façon très opérationnelle.

Les couts liés à ce recrutement seront soutenus financièrement selon les modalités suivantes :

- Le recrutement doit se faire sur un poste contractuel
- Le soutien financier est limité à 3 ans

Plan de Financement annuel du poste de suivi des projets TEPOS	
Aide de l'ADEME	70 % de 0.60 ETP soit 15 000 €
Autofinancement du Pays	21 000 €

Cout total	36 000 €
------------	-----------------

Ainsi, la personne qui serait recrutée devra se positionner sur un poste de suivi de chantiers opérationnels qui découleront du plan d'actions de la démarche TEPOS.

Les choses deviendront de plus en plus concrètes et lisibles par les usagers et les élus sur les aspects d'économie d'énergie et de développement de ressources locales. L'étude est nécessaire mais il est proposé de la mener de front avec les actions prévues et qui peuvent être développées immédiatement. (notamment pour les suites du Plan d'Alimentation Territorial)

Elle permettra d'indiquer la conduite des autres projets à moyen et long terme et ainsi contribuer à développer la totalité de la démarche TEPOS.

Le Président a proposé au conseil syndical de faire réaliser une étude, en s'appuyant au maximum sur le diagnostic plan climat énergie existant.

Le conseil syndical a autorisé le Président à signer un marché de prestations sur une étude de diagnostic et d'opportunités.

Coût prévisionnel de l'étude : 30 000€ HT (36 000€ TTC)

Durée estimative de l'étude : 6 à 8 mois

Plan de financement prévisionnel	
Conseil Régional (40%)	12 000 €
ADEME (30%)	9000 €
Portes du Haut-Doubs (30%)	9 000 €
Cout total de l'étude	30 000 €

Le président propose également de procéder au renfort de l'équipe d'ingénierie en soutien de cette démarche TEPOS selon les modalités ci-dessus.

Le conseil syndical a autorisé le Président à engager une procédure de recrutement de cet agent de développement « TEPOS ».

Défi familles à énergie positive

Au vu, des résultats de la première session 2014-2015 du Défi familles à énergie positive, les élus de la commission finances et plan climat énergie, souhaitent réitérer le Défi.

Pour rappel, ce Défi vise à mobiliser les citoyens de façon concrète, efficace et conviviale sur la réduction des consommations d'énergie au quotidien.

Cette action est portée par l'ADEME via l'association Prioriterre.

Plan de financement prévisionnel

ADEME (30%)	2 700 €
Portes du Haut-Doubs	6 300 €
Total	9 000 €

Le conseil syndical a approuvé le plan de financement et autorise le Président à signer tous documents afférents au défi familles énergie positive.

Défi class'Energie

Le défi class'Energie est une campagne d'actions dont l'objectif est d'engager les établissements scolaires volontaires dans une démarche de maîtrise de l'énergie. Il permet d'agir à tous les niveaux : en classe, dans les bureaux, cantines, etc.

Ainsi les usagers des établissements (élèves, enseignants, personnel d'éducation, administratifs, etc.) sont incités à appliquer des éco-gestes, prennent des initiatives à leur niveau en fonction de leur activité.

Le comité syndical autorise le lancement de ce Défi class'Energie.

Aménagement et développement du territoire :

Contrat de Pays

En 2009, l'établissement du contrat de Pays des Portes du Haut Doubs permettait la délimitation d'une stratégie conjointe entre la Région et notre territoire.

Cette signature actait également les actions prioritaires sur lesquelles un financement régional était prévu.

En 2015, est prévue la signature d'un nouveau contrat nommé Contrat d'Aménagement et de Développement Durable.

L'enveloppe globale sur 6 ans s'élève à 315 647 euros. Un appel à projet auprès des communes a été réalisé en janvier puis des négociations ont été lancées avec le Conseil Régional.

- **Le comité syndical a été l'occasion de présenter les fruits de cette négociation.**

Urbanisme/Planification

Le 3 juillet 2015, le Pays des Portes du Haut Doubs recevait les offres des bureaux d'études pour le marché Urbanisme/Planification. Pour rappel, celui-ci était constitué comme suit :

Lot n°1 :

Tranche Ferme : Etude, animation et élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Portes du Haut Doubs

Tranche conditionnelle : Elaboration d'un PLUI pour la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel

Lot n° 2 :

Tranche ferme : Elaboration de l'évaluation environnementale du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Portes du Haut Doubs

Tranche Conditionnelle n° 1 : Evaluation environnementale du PLUI de la CCPPV

Tranche Conditionnelle n° 2 : Evaluation environnementale du PLUI de la CCPS

Lot n°3 :

Tranche ferme : Elaboration d'un PLUI pour la Communauté de Communes des Premiers Sapins

- **Du fait des interrogations en cours (loi NOTRe, positionnement de la CCPS), le Pays a mis en attente ces offres, valables jusqu'au 30 décembre 2015.**

Services à la population :

Transport à la Demande

Le marché de transport à la demande arrivait à son terme le 26 septembre dernier. Un nouvel appel d'offres avait ainsi été lancé en juin. Nous avons reçu deux propositions :

- la première du groupement de taxis locaux en charge de ce service depuis le 1er mars 2011. Prix proposé : 3.03 TTC euros du km + 22 euros pour les trajets des personnes à mobilités réduites. Un forfait de 11 euros pour les trajets intramuros.
- Une seconde offre de la société Transarc (2 euros TTC du km)
- **Suite à l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offre composée de Paul Ruchet (maire de Verrières du Grosbois) et d'Alexandre Cointet (maire de Nods), assisté par Angélique Détouillon (vice-présidente de la CCPPV) a retenu la société Transarc.**

Gestion des déchets :

Marché d'étude sur la compétence collecte à l'échelle du PREVAL

Une étude à l'échelle du PREVAL a été commandée sur plusieurs aspects :

- Un état des lieux et diagnostic complet de la situation : technique, économique et juridique
- Une étude de coûts
- Une identification de leviers d'optimisation et développement de scénarii (juridique et technique) à l'échelle de PREVAL
- Une approche juridique : Quel territoire/Quelles compétence et quels modes de gestion du service

La date de réponse par les bureaux d'étude était fixée au 18 septembre 2015. La CAO a ouvert les plis, l'analyse est en cours.

- **Les détails ont été présentés en comité syndical.**

Questions diverses

THD :

Un compte rendu oral du président sur l'état d'avancement des négociations et réflexions sur le dossier du très haut débit et de l'aménagement du territoire en fibre optique :

- **Adhérer au syndicat mixte départemental du très haut débit (SMDTHD) avec la logique FTH (fiber to home) : amener la fibre dans chaque foyer.**
 - **Le cout annoncé de la contribution au SMDTHD demeure à 10€ par habitant et par an pendant 15 ans avant de voir nos usagers profiter de cette technologie de la fibre. Soit 220 000 € par an de dépenses de fonctionnement pour notre Pays.**
- **Trouver une autre solution avec une montée en débit qui consiste à amener la fibre à des répartiteurs dans chaque commune desquels le réseau cuivre « ainsi boosté » pourrait apporter une connexion plus forte à l'utilisateur.**
- **Le cout serait moindre mais la qualité de débit serait moindre également mais pourrait être de nature à satisfaire les usagers particuliers.**

Les réflexions et discussions sont en cours avec le département sur plusieurs points de propositions non exhaustifs :

- **Amener l'opérateur principal ORANGE à discuter d'un aménagement partagé sur le département**
- **Penser à la mutualisation entre secteur urbain développé facilement et secteur rural moins facile (clé de péréquation financière à trouver)**

Vu, Albert GROSPERRIN, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués.